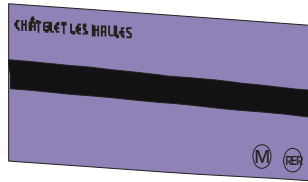




libres ensemble



**EXECUTION & MAITRISE
DE L'EXPLOITATION**

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

Site Internet: <http://www.sat-ratp.fr>

UNSA COMMERCIAL - METRO & RER

CONTROLE ITINERANT

AGENT DU CONTROLE ITINERANT L'UNSA-COMMERCIAL INTERPELLE LA DIRECTION CONCERNANT LA REEVALUATION DU DEROULEMENT DE CARRIERE ET DES PRIMES DES OPERATEURS ET L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'ENCADREMENT

Le 02/04/2008, l'**UNSA-COMMERCIAL** a interpellé la Direction de l'Unité Antifraude et du département sur les sujets suivants :

Déménagement des agents de Montparnasse à Nation :

Le protocole sur les actions de changement (protocole **SCHWEBEL**) prévoit le paiement d'une prime de délocalisation de 600 Euros. Une première partie est payée à la mise en place, la seconde, six mois plus tard.

L'UNSA-COMMERCIAL a revendiqué l'attribution de cette prime pour l'ensemble des opérateurs et encadrants concernés par cette opération.

Ouverture rapide de négociation concernant le déroulement de carrière et les primes :

L'**UNSA-COMMERCIAL** signataire du protocole **OPALE** qui prévoit l'ouverture de négociation rapide au CSA et au Contrôle Itinérant, a interpellé la Direction de l'Unité Antifraude.

La négociation CSA est terminée et la signature du protocole est imminente. Or au Contrôle itinérant, la négociation n'a pas été lancée.

Sur ce point, l'**UNSA-COMMERCIAL** sera vigilante pour que les agents du Contrôle Itinérant obtiennent des avancées significatives concernant leur déroulement de carrière et leurs primes.

Les agents de ce service ont trop attendu. Le moment est arrivé d'obtenir des avancées sur ces thèmes.

☞ Evolution de l'organisation de l'Encadrement :

Une négociation a été amorcée avec les organisations syndicales en 2007, concernant l'évolution de l'organisation de l'Encadrement dans ce service. **Le moment est venu d'entériner cette évolution par une intersyndicale et un protocole.**

En attente de la réponse de la Direction, l'UNSA-COMMERCIAL reste à votre disposition pour débattre avec vous sur ces sujets.

Avec l'UNSA-COMMERCIAL, les agents du Contrôle Itinérant seront entendus sur leurs légitimes revendications.

Paris, le 2 avril 2008

Paris, le 2 avril 2008

Monsieur FRANCOIS Jean-Michel
Responsable d'Unité
MES Unité Antifraude
JVLs - JULES VALLES

Réf. : 08-04-01GE/C
Copies : M. RICHY Philippe
M. SALABERT Marcel

OBJET : DEMANDE D'OUVERTURE DE NEGOCIATION

Monsieur,

Par la présente, l'**UNSA-COMMERCIAL** tient à vous interpeller concernant le déménagement des agents de Montparnasse à Nation.

Nous vous demandons de respecter l'accord cadre de 1990, sur les actions de changement (accord **SCHWEBEL**) qui prévoit une prime de délocalisation d'un montant de 600 €uros.

Nous revendiquons cette somme forfaitaire pour l'ensemble des opérateurs et encadrants qui subissent cette délocalisation.

De plus, nous vous interpellons également concernant le respect du protocole **OPALE** qui prévoit une négociation au CSA et au Contrôle Itinérant. Celle du CSA a eu lieu et l'accord **AGATHE** va être signé dans les prochains jours. Or à ce jour, la négociation du Contrôle Itinérant n'a pas débuté.

L'**UNSA-COMMERCIAL** revendique l'ouverture rapide de ces négociations au Contrôle Itinérant sur les volets primes et déroulements de carrière.

En ce qui concerne l'encadrement, nous sommes également disponible pour finaliser l'évolution de l'organisation présentée à nos délégués, fin 2007.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-COMMERCIAL
G. ESLAN

